



Intervention auprès des Médecins du Travail sur le Thème de l'Emploi et du Handicap

PRESENTATION de SPASE

L.GIGNOUD neuropsychologue
Référente LADAPT-SPASE 74 Secteur Annecy
S. BIKOE - Référente SPASE 38
CRLC de GRENOBLE

L'ADAPT
REUSSIR
avec un
HANDICAP



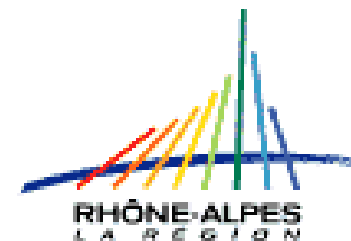
FSEF
CRLC - CMUDD

S.p.a.s.e.

UNE ACTION RÉGIONALE DÉCLINÉE AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL



Fonds
pour l'insertion
professionnelle
des personnes
handicapées





S.p.a.s.e

Service
Personnalisé
d'Accompagnement et
de Suivi vers et dans
l'Emploi

Public

- **Personne majeure, présentant une lésion cérébrale acquise (TC, AVC...).**
- **RQTH ou demande en cours.**
- **Pressenti comme pouvant intégrer le milieu ordinaire de travail.**
- **Résidant dans le département de référence.**

Accès et Modalités

Gratuité.

Libre adhésion.

Contrat d'engagement et unités de parcours.

Prise en charge individuelle et personnalisée par un référent.

Missions



**Élaboration de projet professionnel
ou de formation**



Aide à la Recherche d'emploi



**Accompagnement dans l'emploi avec
suivi en entreprise**



Accompagnement en formation

Relation entre les Médecins du Travail et les référents SPASE

- **Le Médecin du Travail - rôle central de coordination dans les actions de maintien dans l'emploi.**
- **Le référent SPASE - complément d'informations :**
 - **éléments d'expertise concernant les séquelles cognitives et comportementales**
 - **informations recueillies tout au long de l'accompagnement**
- **Les interventions en entreprise sont validées par le Médecin du Travail et en lien avec les services maintien (FEDATH, CDME....)**

Parcours Post-traumatique

SAMU, CHU,
Réanimation,
Rééducation

Réadaptation
Réinsertion (sociale)
(Ré)orientation
Retour au travail

- ▶ **Séquelles multiples et variées :**
 - ▶ physiques
 - ▶ cognitives
 - ▶ comportementales
 - ▶ sociales



Difficultés rencontrées

- ▶ **Adaptation, (avant / après)**
- ▶ **Non prise en compte des troubles**
- ▶ **Handicap complexe et invisible**
- ▶ **Individu et son entourage**
- ▶ **Écart entre attentes et possibilités**
- ▶ **Non demande**
- ▶ **Temps**

Conclusion

- ▶ **SPASE** = Un accompagnement individuel par un référent, garant du parcours du bénéficiaire au regard de l'emploi.
- ▶ Ce parcours s'inscrit dans la durée avec parfois, des allers – retours. Il prend en compte le contexte global de la personne.
- ▶ Le référent sensibilise, informe et mobilise les partenaires sur les séquelles des lésions cérébrales
⇒ Son intervention doit faciliter la prise en charge du traumatisé Crânien par le réseau incluant les Médecins du Travail.



Stéphanie

Illustration d'un parcours



STEPHANIE

parcours pré-traumatique

- Domiciliée en haute Savoie
- Niveau Bac Pro
- Caissière en supermarché au moment de l'accident. Premier emploi.
- 21 ans



Stéphanie

- **Accident de trajet :**
 - mai 1999
 - **Hospitalisation:**
 - Coma 1 mois
 - **Rééducation : 4 mois**
 - **Séjour en centre de réadaptation spécialisé : 1 an**
- **Difficultés post-traumatiques**
 - **Cognitives : mémoire, fatigabilité**
 - **Comportementales: irritabilité, impulsivité**
 - **Difficulté à prendre en compte les éléments de réalité**
 - **Psycho-sociales**

Stéphanie

Sa demande :

⌘ Reprendre son poste de caissière dans le même supermarché et trouver un logement indépendant.

Proposition de SPASE :

⌘ Organiser la reprise à temps partiel thérapeutique + Lien avec le service ESVAD de l'APF pour le projet logement.



Stéphanie : les étapes du projet

⌘ Lien avec le médecin du travail pour une visite de pré reprise

⌘ Rencontres chez l'employeur

⌘ Reprise en 2000 en temps partiel thérapeutique

⌘ Partenariat avec Cap emploi 74 pour un ABS de 20%



Stéphanie : Pour l'avenir...

⌘ Envisage un projet de formation, réalisable ou pas?

⌘ Plaintes réitérées: douleurs++

⌘ Ré-interpeller le médecin du travail



L'accompagnement de Stéphanie

■ SPASE:

- De 2001 à aujourd'hui: entretiens réguliers avec le référent (une fois par mois)
- Visites en entreprises pour faire le point
- Partenariat:
 - Mise en place d'un suivi psychologique enfin accepté
 - Réalisation de bilans neuropsychologiques de suivi

Conclusion

- Longueur de la phase de réadaptation professionnelle
- « Etat de veille constant » de la part du référent SPASE
- Nécessité d'être accompagné durablement dans l'emploi mais aussi dans certains aspects de la vie sociale et personnelle.